

8 février 2024

**Liste des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même  
cocontractant totalisant plus de 25 000 \$**  
(prix taxes incluses)

**Année 2023**

Voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même contractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat (art. 961.4(2) C.M.)

- 9398-1686 Québec Inc. : 28 347 \$  
Inspecteur en bâtiment et environnement
- L'Art du paysage Inc. : 76 445 \$
- Constructions Marco Lachance Inc. : 55 931 \$
- Construction M.N.J.E : 84 507 \$
- Les Entreprises ALO Pomerleau Ltée : 89 490 \$
- Les entreprises Bourget : 31 374 \$
- Forage Nelson Gagné : 27 535 \$
- Maîtres créatifs architecture Inc. : 27 745 \$
- Pavage Jean-Luc Roy Inc. : 49 800 \$
- Pierre Mathieu électricien : 26 562 \$
- Régie intermunicipale région de Thetford : 48 525 \$
- Tetra Tech QI Inc. : 50 391 \$
- Usinage Beaudoin Inc. : 29 687 \$